

**Commune de Chevroux
Conseil général**



**Rapport de la
Commission de gestion**

Année 2018

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

La Commission de gestion du Conseil général chargée de l'examen des comptes et de la gestion de la Commune déclare qu'elle a procédé à la vérification des comptes conformément à son mandat.

La Commission s'est réunie à quatre reprises. Elle a vérifié les comptes à l'aide du grand-livre des pièces comptables et des documents mis à sa disposition, ainsi qu'au moyen des informations qu'elle a expressément demandées. Elle constate que les affaires de la Commune sont bien gérées et que les comptes sont tenus avec exactitude. Elle remercie le boursier communal pour sa disponibilité, ses informations précieuses et pour la rigueur de son travail.

La Fiduciaire Fidinter a vérifié les comptes 2018. Elle confirme leur exactitude et leur conformité avec les exigences légales.

Le présent rapport abordera ci-dessous le compte-rendu de la rencontre de la Commission avec la Municipalité (**ch. 1**), les différentes suggestions et observations de la Commission (**ch. 2**), puis les conclusions et propositions de la Commission (**ch. 3**).

1. Rencontre avec la Municipalité

La Commission a rencontré la Municipalité le 4 juin 2019. Lors de cet entretien, plusieurs questions et remarques ont été formulées. Les membres de la Municipalité et le boursier y ont répondu à la satisfaction de la Commission.

Les points suivants ont notamment été abordés :

Rubrique	Question
Panneaux d'affichage en bois	Suite à une suggestion de la commission dans son rapport 2018, seul l'un des trois panneaux d'affichage a été remis en état (ponçage, peinture,...) ; quand est-il prévu de faire de même avec les deux panneaux restants ?

Le nécessaire sera entrepris concernant le panneau sis au chemin Lacustre qui n'a pas encore fait l'objet d'une remise en état.

Epaves de bateaux	Les épaves de bateaux entreposées derrière les hangars qui longent l'avenue du Port se trouvent-elles sur le territoire communal ? Dans l'affirmative, ces épaves vont-elles être éliminées prochainement ?
-------------------	--

Ces épaves de bateaux se trouvent sur un terrain loué au chantier naval Cachelin. Il est donc difficile d'obtenir leur évacuation mais le locataire sera contacté par la Municipalité à cet égard.

Concernant les bateaux et remorques hors d'usage qui se trouveraient sur le territoire communal non loué à des tiers, la Municipalité assure le suivi.

Administration et service du personnel

111.390.1 ; 130.490.1

pp. 1 s.

Y a-t-il eu une augmentation de la masse salariale en 2018 ou l'augmentation des montants de ces rubriques découle-t-elle d'une modification de la répartition des imputations internes ?

L'augmentation de la masse salariale est exclusivement due aux changements de personnel sur les exercices 2017 et 2018. Le remplacement de deux petits pourcentages par un 40% a coûté davantage en termes de charges sociales et la première personne engagée n'a pas donné satisfaction. Pour 2019, les comptes correspondront au budget.

Impôts

210

p. 4

Les impôts encaissés sont, depuis deux ans à tout le moins, supérieurs de l'ordre de 30% au budget ; conviendrait-il d'être légèrement moins pessimiste sur les entrées fiscales dans le prochain budget ?

La Municipalité, se conformant par-là aux conseils dispensés par le canton, s'est montrée prudente en raison de l'adoption de la RIE III et vu d'autres incertitudes planant sur les recettes fiscales. Il ne faut toutefois pas oublier de prendre en compte le décalage de 2-3 ans qui existe entre les recettes fiscales comptabilisées et les années fiscales concernées.

Pour l'année comptable 2019, le budget a été augmenté de CHF 114'000.- concernant les impôts sur le revenu et la fortune. Les autres impôts demeurent inchangés au budget vu leur caractère très fluctuant (successions, gains immobiliers, etc.).

Bâtiments

35

p. 7

Est-il prévu d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments communaux lors de futurs travaux d'entretien/rénovation, vu l'ancienneté de ceux-ci ?

La Municipalité s'en préoccupe au fur-et-à-mesure des travaux devant être réalisés. Des panneaux solaires seront installés sur les nouvelles installations du port (vestiaires, sanitaires, etc.) dans le cadre de la rénovation de celui-ci.

Selon le résultat des travaux de la commission énergétique, les autres bâtiments communaux ne se prêtent pas à la pose de panneaux solaires du fait de leur situation notamment.

Château d'eau

355.314.1

p. 8

Quand les travaux d'enlèvement du chapeau du château d'eau et des plexiglas sont-ils prévus ?

La mise à l'enquête sera faite d'ici moins d'un mois. Celle-ci a connu un peu de retard compte tenu des exigences de sécurité liées à la possibilité d'ouvrir le bâtiment au public.

L'intention de la Municipalité est de procéder à l'enlèvement du chapeau du château d'eau cette année encore.

L'affectation future de l'ouvrage se dessine-t-elle désormais plus concrètement ?

Non, la Municipalité est ouverte aux propositions qui pourront lui être présentées.

Ordures ménagères

450.312.3

p. 11

Pour quel motif la consommation électrique de la déchetterie a-t-elle augmenté dans une si forte proportion par rapport aux comptes 2017 et au budget 2018 ?

Une pompe de refoulement est restée bloquée en marche, ce qui n'a pu être décelé qu'après réception de la facture d'électricité en l'absence de système d'alarme.

2. Suggestions et observations

- La Commission suggère de déplacer la table de ping-pong, dépourvue de filet, de la petite plage aux abords du futur terrain de beach-volley, de la pourvoir d'un filet métallique fixe et d'installer une vraie table de pic-nic à la petite plage ;
- Il serait souhaitable pour la Commission de développer une vision globale et à moyen-long terme en matière d'efficacité énergétique et d'écologie ;
- Une réflexion devrait être menée quant aux mesures à mettre en œuvre pour obtenir un meilleur respect des signalisations et des civilités dans la zone du parking du port et du port en période d'affluence. Il pourrait, par exemple, être adéquat d'élargir le mandat des agents de sécurité à cet égard durant la période de mi-juillet à mi-août ;
- Une alarme lumineuse pourrait être installée à moindre coût au niveau de la pompe de refoulement qui était restée bloquée en fonction (cf. dernière question ci-dessus), afin d'éviter toute nouvelle problématique.
- La Commission tient à féliciter la Municipalité pour le nouveau site internet de la commune qui est très réussi. Il convient néanmoins de veiller à le maintenir à jour, par exemple quant à la composition des différentes commissions du Conseil général.

3. Conclusions et propositions

La Commission de gestion relève que la Municipalité gère avec responsabilité les affaires de la Commune et a ainsi pu, en 2018, dégager un bénéfice net de CHF 24'164.22 au lieu du bénéfice de CHF 7'596.43 réalisé en 2017. Pour mémoire, ces chiffres s'entendent après amortissements obligatoires et supplémentaires, ainsi qu'attributions aux fonds de réserve.

Pour l'année 2018, les amortissements supplémentaires s'élèvent à CHF 170'220.45 et des provisions pour investissements futurs ont été comptabilisées pour un total de CHF 49'000.- dans le cadre du bouclage.

La commune conserve une bonne capacité d'autofinancement.

Hors opérations particulières, transitoires, liées à la rénovation du port, qui sera à terme autofinancée, la dette de la commune a diminué de près de CHF 500'000.00.

L'évolution de la situation financière de la commune est tout à fait positive.

La Commission s'est également attachée à vérifier les risques liés à la situation financière des associations de communes dont la commune de Chevroux est membre. En l'état, elle n'a constaté aucun risque particulier.

Au vu de ce qui précède, du préavis Municipal n° 02/2019, du rapport de Fidinter sur la vérification des comptes 2018 et du rapport de la Municipalité du 22 mai 2019 sur sa gestion durant l'année 2018, la Commission vous propose :

- I. d'accepter les comptes communaux pour l'année 2018 tels que présentés
- II. de donner décharge au boursier communal et à la Municipalité pour leur gestion.

* * * * *

Chevroux, le 14 juin 2019

Pour la Commission de gestion :

Cuany Marie-Noëlle

Gut-Lacôte Véronique

Bonny Catherine

Blanc Sébastien

Rey Jonathan